



Assurances Sans Frontières

ASSISTANCE SCHENGEN

Assurances Sans Frontières vous propose un contrat répondant aux directives européennes de l'Espace Schengen.

Notre contrat « ASSISTANCE Schengen » vous permet d'obtenir l'attestation Schengen indispensable à l'obtention de votre visa.

Les garanties :

- Remboursement de vos frais médicaux et d'hospitalisation à hauteur de 30 000 € en cas de maladie soudaine ou d'accident
- Une assistance rapatriement en cas de maladie ou décès

LES TARIFS

Séjours < 4 mois

IMPATRIES		Zone 1	Zone 2
De	A		
1 jour	8 jours	16.00 €	21.00 €
9 jours	15 jours	20.00 €	29.00 €
15 jours	1 mois	28.00 €	49.00 €
+ de 1 mois	2 mois	34.00 €	62.00 €
+ de 2 mois	3 mois	42.00 €	80.00 €
+ de 3 mois	6 mois	97.00 €	185.00 €
+ de 6 mois	9 mois	169.00 €	280.00 €
+ de 9 mois	1 an	241.00 €	380.00 €

Zone 1 : dans l'un des pays membres de l'UNION EUROPEENNE, en Norvège, en Islande, en Suisse et pays méditerranéens (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Turquie, Syrie, Liban, Israël) et pays du Moyen Orient (Jordanie, Arabie Saoudite, Koweït, Emirats Arabes Unis, Yémen, Qatar, Oman, Bahreïn),

Zone 2 : dans le monde entier (**hors pays en guerre civile ou étrangère - ou soumis à embargo par résolution de l'ONU**).



LES GARANTIES

GARANTIES	MONTANTS en € TTC	FRAIS MEDICAUX ET ASSISTANCE
GARANTIES ASSISTANCE ET HOSPITALISATION		x
Transport / Rapatriement	Franchise 80€	x
Frais de prolongation de séjour (7 jours maxi)	420€	x
Retour d'un enfant de moins de 15 ans	1 aller retour 1 ^e classe en train ou avion classe économique	x
Visite d'un proche	1 aller retour 1 ^e classe en train ou avion en classe économique	
Remboursement des frais médicaux dont : - honoraires médicaux - frais de médicaments - frais d'ambulance - frais d'hospitalisation	30 000 € Franchise 80€	x
Franchise	80 €	
Avance des frais d'hospitalisation	30 000 €	x
Franchise	80 €	
Prise en charge des soins dentaires d'urgence en cas d'accident	150 €	x
ASSISTANCE EN CAS DE DECES		x
Transport du défunt	Frais réels	x
Frais de cercueil nécessaires au transport	Frais réels	x
Retour anticipé en cas de décès d'un parent proche par accident	1 aller retour 1 ^e classe en train ou avion classe économique	x
Retour anticipé en cas de décès pour un enfant de moins de 15 ans	1 aller retour 1 ^e classe en train ou avion classe économique	x
ASSISTANCE VOYAGE		x
Avance de la caution pénale	15 000 €	x
Prise en charge des honoraires d'avocat	3 000 €	x
Transmission de message		x
ASSISTANCE PERTE, VOL OU DETERIORATION DE BAGAGES	1000€	

(1) En train 1^{ère} classe ou avion classe économique



BULLETIN D'ADHESION IMPATRIE

L'ASSURE :	
Nom :	Prénom :
Né le :	Nationalité :
Profession :	
N° DE PASSEPORT :	
Adresse du pays de provenance :	
Tél :	
E-mail :	
Pays de destination :	
DATE DE DEPART : .. / .. /	
DATE DE RETOUR : .. / .. /	
Tarif :	

Le présent contrat se compose des Dispositions Particulières et des Dispositions Générales. Le souscripteur reconnaît en avoir pris connaissance et les accepte comme faisant partie du dit contrat. Le présent contrat prend effet à la date de validité indiquée et sous réserve que le paiement soit joint. La date de validité indiquée ne peut être antérieure à la date d'envoi (le cachet de la poste faisant foi). Je certifie que toutes les déclarations ou réponses faites sont sincères et à ma connaissance complètes et exactes. Je déclare ne pas ignorer que, si dans l'appréciation du risque, la compagnie d'assurance a été induite en erreur par suite d'une fausse déclaration intentionnelle ou d'une réticence, mon adhésion sera annulée aux conditions prévues par le Code des Assurances. Je reconnais avoir pris connaissance du contrat.

La loi n°78.17 du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du service commercial d'Assurances Sans Frontières. Toutes les informations sont obligatoires pour que votre contrat puisse être effectif. Sauf refus formulé par courrier en précisant votre nom, prénom, adresse, n° de contrat et n° d'adhésion Assurances Sans Frontières, Assurances Sans Frontières se réserve le droit de céder ou d'utiliser vos coordonnées à des fins commerciales.

Fait à : le / / **Signature du souscripteur**
(Précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

ASSURANCES SANS FRONTIERES

500 Boulevard Lord Brougham
Domaine de la Croix des Gardes
06400 Cannes
Sarl au Capital de 45000€
ORIAS n°09 048 664
RCS CANNES 509 989 398

GARANTIE ASSISTANCE

Société Anonyme au capital de 1 850 000 €
312 517 493 RCS PARIS
Siège social : 38, Rue La Bruyère - 75009 PARIS
Entreprise régie par le Code des Assurances